

2. AUTORISATION SALAIRES DES ARBITRES – LIGUES SPORTIVES 2024

- Lors de la présentation du budget 2024 du Service des loisirs, les échelles salariales pour le poste de responsable des ligues sportives et des arbitres ont été présentées aux membres du conseil.
- Les échelles salariales ci-dessous respectent le budget 2024.
- Afin de suivre l'échelle salariale adoptée pour le camp de jour et la bibliothèque, je propose une augmentation de 2.5% pour l'année 2024 (déjà proposé au budget adopté).

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil pour adopter les échelles salariales suivantes, pour les postes de responsable des ligues sportives et des arbitres.

a. **Échelle salariale « Responsable des ligues sportives » été 2024**

18.49 \$ de l'heure, pour un total maximal de 210 h.

b. **Échelle salariale « arbitres » été 2024**

Catégories	Âges	Salaires 2023 Par partie	Salaires proposés 2024 Par partie + 2.5%
U6	5-6 ans	22.00 \$	22.55 \$
U8	7-8 ans	22.00 \$	22.55 \$
U10	9-10 ans	22.00 \$	22.55 \$
U13	11-12-13 ans	22.00 \$	22.55 \$
U16	14-15-16 ans	25.00 \$	25.62 \$
U17	14-15-16-17 ans	25.00 \$	25.62 \$
Dek hockey	6-8 ans et 9-12 ans	22.00 \$	22.55 \$